

CALENDRIER DES AFFECTATIONS EN 6^{ème} - RENTRÉE 2025

CONSIGNES A SUIVRE - 1^{er} degré

Ouverture de l'application AFFELNET 6^{ème} du 11 mars 2025 au 24 juin 2025

DATES	DIRECTEURS•TRICES D'ECOLES	OBSERVATIONS	IEN DE CIRCONSCRIPTION	RECTORAT DIVISAC
Avant le 22 février 2025	- Mise à jour des adresses / noms/prénoms des élèves et des responsables dans ONDE - Mise en qualité des effectifs en attente d'INE	Cette mise à jour est impérative pour permettre l'édition du volet 1 de la fiche de liaison.	Contrôle afin que tous les élèves de CM2 soient référencés dans ONDE avec un INE	
A partir du 11 mars 2025	Edition et remise des fiches de liaison AFFELNET 6ème volet 1 - 1bis pré remplies aux familles	Pour vérification des données par les familles Le volet 1 de la fiche de liaison ne pourra être édité que si l'adresse de l'élève est validée ou confirmée sur AFFELNET.		Lancement de la campagne Saisie des collèges de secteur
Le 17 mars 2025 dernier délai	Retour du volet 1 - 1bis	Traitement des adresses inconnues ou incomplètes dans AFFELNET 6ème Saisie de la langue vivante enseignée à l'école dans AFFELNET 6ème	Contrôle de la saisie de la langue vivante sur AFFELNET	
Du 17 mars 2025 au 26 mars 2025	Saisie des modifications du volet 1 - 1bis dans AFFELNET 6 ^{ème} + Mise à jour des bases élèves (Onde)	La saisie et la validation du volet 1 est indispensable pour l'édition du volet 2	Contrôle de la validation du volet 1 sur AFFELNET ! Attention si le volet 1 n'est pas validé pour une école cela bloque la saisie du volet 2 pour toutes les écoles	
Avant le 26 mars 2025	Editer les notifications de poursuite de scolarité de passage en 6ème ou de maintien en CM2 suite la décision du conseil des maîtres	- Les décisions de passage de CM2 saisies dans ONDE seront transférées automatiquement dans AFFELEN. -Les parents ont un délai de 15 jours pour faire connaître leur décision		
Le 27 mars 2025	Edition et remise des fiches de liaison AFFELNET 6^{ème} volet 2 (vœux) aux familles			
Le 11 avril 2025 au plus tard	- Retour du volet 2 et des pièces justificatives en cas de demande de dérogation d'affectation -Retour de notification de décision de poursuite de scolarité	Le directeur d'école transmet à l'IEN de circonscription les recours pour un passage en 6 ^{ème} en cas de décision de maintien en CM2		
Le 17 avril 2025			Recours pour un passage en 6ème ou de décision de maintien en CM2 : L'IEN de circonscription transmet à la DIVISAC les dossiers pédagogiques des élèves avec son avis	
du 14 avril au 13 mai 2025	Saisie des éléments portés par les familles sur le volet 2 dans AFFELNET 6 ^{ème} , et des options choisies et validation des affectations	Le directeur d'école transmet à l'IEN de circonscription uniquement les dossiers de demandes de dérogation (volet 2 avec les pièces justificatives)	Contrôle des demandes de dérogation (la conformité saisie des vœux des familles dans AFFELNET 6^{ème})	
Le 12 mai 2025				Commission départementale d'appel à l'entrée en 6^{ème} Rectification éventuelle des admissions en 6 ^{ème} ou maintien en CM2 suite à la Commission d'appel
Le 19 mai 2025 au plus tard	Fermeture de l'application AFFELNET 6^{ème}		L'IEN de circonscription remet sur place à la DIVISAC les dossiers de demande de dérogation	Récupération de toutes les données saisies dans AFFELNET 6 ^{ème} par les directeurs d'école et réception des dossiers de dérogation

Le 23 mai 2025 au plus tard				L'IEN ASH : validation et saisie des décisions de la CDO pour les SEGPA et de la MDPH pour les ULIS Deuxième phase de pré - affectations comprenant les demandes (hors académie/IEF/EPHC)
17 juin 2025				Commission de dérogation de secteur et saisie des résultats
24 juin 2025	Transmission des dossiers scolaires dans les collèges par les directeurs d'école			Validation de l'affectation AFFELNET 6 ^{ème} + Transfert dans SIÈCLE des dossiers des élèves affectés sous AFFELNET 6 ^{ème}
24 juin 2025 14h00	Communication orale des résultats des affectations à chaque famille	Les parents se rendront au collège d'affectation selon le calendrier arrêté par la Direction de l'établissement pour effectuer les modalités d'inscription.		Envoi des notifications d'affectation aux familles par les collèges d'accueil pour inscription des élèves